

Règlement complémentaire

du

5^e tournoi par équipe des vieux T'Amis

de Martignas-sur-Jalle, le samedi 7 juin 2025

1. Généralités :

Ce tournoi est national et se déroulera conformément au Règlement Général des Compétitions (la mise à jour du 01/09/2024 sera appliquée à ce tournoi). Il autorise le règlement complémentaire du tournoi à réserver le droit au comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, de modifier le règlement complémentaire, de regrouper certaines catégories (lots, niveaux, tableaux), de supprimer ou de limiter le nombre d'inscriptions pour le bon déroulement du tournoi.

Juge-arbitre principale : Noël ANDRÉ

Toute inscription à ce tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Ce tournoi est un tournoi mixte par équipe ouvert aux joueurs et joueuses de la catégorie vétéran (de V1 à V9) licenciés à la FFBad, et en règle auprès de celle-ci.

Les matchs se dérouleront le samedi 7 juin 2025, de 08h00 à 20h00 à la salle Hélène Boucher, 20 avenue des sapinettes, 33127 Martignas-sur-Jalle (6 terrains).

Les frais d'inscription s'élèvent à 20,00 euros par joueur.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 27 mai 2025. L'enregistrement des inscriptions se fera sur Badnet, par ordre d'arrivée.

Toute inscription adressée non accompagnée de son règlement sera considérée comme nulle.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 31 mai 2025.

2. Les joueur(se)s :

Tournoi ouvert aux licenciés auprès de la FFBad de la catégorie vétéran non classés ou classés P à R4. Tout joueur devra être en mesure de produire sa licence en règle, à son arrivée, au moment de se faire pointer à la table de marque.

3. Les équipes :

Le nombre d'équipes est limité à 12 (douze), en cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits dont l'intégralité des membres (au moins 2 femmes et 4 hommes) auront réglés leur participation. Les équipes devront être composées d'au moins 2 femmes et 4 hommes (pas de limite max). Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents et être de classements différents.

Chaque équipe doit être identifiable par un nom et désigner le nom d'un capitaine, qui sera l'interlocuteur auprès des autres équipes, du juge-arbitre et de la table de marque.

4. Les tableaux :

La constitution des tableaux sera divisée en 3 poules de 4 équipes, soit sur la journée du samedi, 3 rencontres programmées.

Les équipes engagées seront classées en tenant compte de la somme du meilleur classement de chaque joueur, divisée par le nombre de joueurs de l'équipe, dans les disciplines disputées (DH, DD, DM).

Les classements des joueurs sont établis en tenant compte du CPPH au 30 mai 2025.

5. Le déroulement :

Chaque rencontre se déroule en 5 matchs (1 DD, 2 DH et 2 DM).

La moyenne des premiers DH et DM devra être supérieure à la moyenne des seconds DH et DM, dans une même rencontre.

Les joueur(se)s peuvent disputer 2 matchs au plus à chaque rencontre et par conséquent, 6 matchs au

cours de la journée. Un joueur ou une joueuse n'est pas obligé(e) de jouer toutes les rencontres. L'horaire prévisionnel pour chaque rencontre est 9h00, 12h00 et 15h00. La feuille de composition de la rencontre doit être remise par le capitaine à la table de marque une demi-heure au plus tard avant l'heure de début de la rencontre.

Dans une rencontre, tous les matchs sont joués même si le résultat semble acquis après 3 ou 4 matchs.

Les matchs se joueront en auto-arbitrage, toutefois la présence d'un arbitre pourra être sollicitée à tout moment lors d'un match. Ils devront commencer 3 minutes après l'appel des joueurs sur le terrain, passé ce délai tout joueur absent pourra être déclaré forfait par le juge-arbitre. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes.

En cas de blessure sur un match, il sera possible de remplacer la joueuse ou le joueur sur son 2^e match par un autre membre de l'équipe, tout en respectant les classements et le nombre maximum de matchs par rencontre le cas échéant.

Toute équipe retardant volontairement une rencontre pourra être sanctionnée par le juge-arbitre.

Tout volant touchant une infrastructure mobile (câbles, filins, ...) : à l'engagement, le volant sera remis une fois ; au cours de l'échange, le volant sera considéré comme faute.

6. Les volants :

Les volants sont à la charge des joueurs et le volant officiel pour la compétition est : le Forza S-5000.

7. Le classement :

Le résultat de chaque rencontre est déterminé par le nombre de matchs gagnés selon le barème suivant :

Match gagné = + 1 point,

Match perdu = 0 point,

Match forfait = - 1 point.

Le classement des équipes par poule est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres, selon le barème suivant :

Victoire = + 3 points,

Egalité = + 2 points,

Défaite = + 1 point,

Forfait = 0 point.

En cas d'égalité au classement final, les équipes seront départagées à la rencontre concernée au set-average (nombre de sets gagnés), puis au point-average (si égalité de sets gagnés). Enfin, si cela persiste, la somme des âges des participants sera prise en compte, avec avantage aux plus âgés.

8. Forfaits :

Avant tirage au sort :

Tout forfait d'un joueur sera remboursé et le capitaine devra trouver un remplaçant. À défaut, l'organisation se réserve le droit de remplacer le joueur forfait.

Après tirage au sort :

Tout forfait d'un joueur ne sera pas remboursé et il appartient au capitaine de trouver un remplaçant avant le mercredi 4 juin 2025.

Si le remplacement modifie sensiblement la valeur de l'équipe, avec pour incidence un déséquilibre des tableaux, l'organisateur se réserve le droit de modifier ces derniers.

Tout forfait après la date du tirage au sort doit être dûment justifié, dans un délai de 5 jours maximum, par l'envoi d'un justificatif à la Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Badminton.

9. Points particuliers :

Le présent règlement sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou vol dans la salle.

Tous les litiges ou situations non couvertes par ce règlement complémentaire seront réglés par le juge-arbitre.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, en accord avec le juge-arbitre, dans l'intérêt du tournoi.